



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

m2A.fr



Actualités estivales des équipements aquatiques de m2A

DOSSIER PRESSE | JEUDI 08 JUIN 2023

Centre Nautique Ile Napoléon

5 rue de l'industrie à Habsheim

CONTACT PRESSE

PRESSE m2A
Orlane FOUCAULT
Attachée de presse
06 45 86 16 47
orlane.foucault@m2A.fr



Sommaire

Le savoir-nager, une compétence fondamentale	03
Nager en sécurité, l'affaire de tous !	05
Les équipements aquatiques de m2A, en profiter en été et à la rentrée !	08

LE SAVOIR-NAGER, UNE COMPÉTENCE FONDAMENTALE



Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), terre de tous les sports, fait du savoir-nager une priorité sur son territoire. En effet, le savoir-nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique, permettant à un jeune de nager en sécurité, dans tout établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau). Outre l'acquisition d'une compétence importante pour l'enfant, c'est également un atout essentiel en matière de sécurité dans sa pratique aquatique, voire parfois dans l'identification de futurs maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) ou de sportifs de haut niveau... Daniel Bux, Vice-président de m2A en charge des équipements sportifs et de l'excellence sportive, en présente différents aspects ce jeudi 8 juin 2023.

Le savoir-nager, une politique soutenue par m2A



Le savoir-nager est une compétence reconnue et encouragée par l'Éducation Nationale, fondamentale à l'entrée en 6^e au collège pour les enfants. Une attestation de savoir-nager doit être délivrée en fin d'apprentissage.

C'est dans ce même objectif que m2A met à disposition ses équipements et l'expertise de ses agents aux établissements scolaires du territoire pour une quarantaine de séances proposées à chaque enfant du territoire durant son cycle scolaire.

Ce dispositif concerne sur l'année scolaire **17 000 élèves issus des 639 classes de l'ensemble des écoles primaires de l'Agglomération, soit un engagement à hauteur de 220 000 € pour m2A**, qui met à disposition deux Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS) pour chaque créneau.

La pratique, essentielle au savoir-nager, facilitée grâce à la carte Splash m2A !

Dans le cadre de sa politique en matière de savoir-nager, m2A va plus loin et met à disposition des 3 100 élèves de CM2 de l'Agglomération une carte de gratuité leur permettant d'accéder librement aux bassins de natation durant les vacances scolaires d'été.

Ainsi, ce dispositif leur permet de pratiquer la natation en dehors du temps scolaire et de parfaire ainsi leur apprentissage acquis au cours des 40 séances de natation scolaire organisées en classes de primaire. Ils arrivent ainsi mieux aguerris à l'entrée en 6^e au collège.



Une initiative de m2A pour développer l'Aisance Aquatique pour les plus jeunes

m2A s'engage pleinement aux côtés de l'Éducation Nationale pour atteindre l'objectif: que tous les élèves entrant en 6^e aient acquis la compétence fondamentale du « savoir-nager ».

Pour cela, m2A œuvre au plus près des enfants ; et ce, dès le plus jeune âge grâce à son plan « Aisance aquatique ».

L'aisance aquatique s'adresse aux non nageurs. Elle est à distinguer de l'apprentissage des nages codifiées. Elle ouvre la possibilité de poursuivre vers des activités aquatiques de loisirs, sportives ou santé.

L'aisance aquatique se construit dans un bassin où le pratiquant n'a pas pied, et sans matériel d'aide à la flottaison. Elle vise une expérience positive de l'eau et une adaptation au milieu aquatique : l'entrée et la sortie de l'eau, l'immersion, la découverte de la flottaison, la capacité à modifier la forme de son corps dans l'eau, à s'y orienter ainsi qu'à pouvoir s'y déplacer 10 mètres pour rejoindre le bord du bassin sont autant d'étapes de sa construction.

Pour atteindre son objectif, m2A a mis en place un plan « Aisance aquatique », financé à hauteur de 48 000 € par l'Agence Nationale du Sport (ANS) dans le cadre d'un appel à projet (pour un budget prévisionnel de 60 000 €), qui consiste à :

- **organiser pour les enfants de classes maternelles du territoire :**
 - **des classes bleues (pendant le temps scolaire),**
 - **des stages bleus (en période de vacances),**
- **former des stagiaires encadrants (maîtres-nageurs sauveteurs - MNS, enseignants ou conseillers pédagogiques de circonscription - CPC) sur ces deux temps que sont les classes bleues et les stages bleus, pour devenir à leur tour des encadrants « Aisance aquatique ».**

Au cours de cette année scolaire 2022/2023, ont ainsi été organisées :

- **1 semaine de classes bleues en décembre 2022**, pour 50 élèves de moyenne et grande section de l'école maternelle Porte du Miroir,
- **2 semaines de stages bleus aux vacances d'hiver**, pour 45 enfants d'âge maternel (moyenne/grande section) des alentours de la Piscine de l'Illberg,
- **2 semaines de stages bleus aux vacances de printemps**, pour 42 enfants d'âge maternel (moyenne/grande section) des alentours de Rixheim et du Centre nautique Ile Napoléon,
- **1 semaine de classes bleues à venir, du 12 au 16 juin** à la Piscine d'Ungersheim, pour les élèves de deux classes de moyenne et grande section de maternelles de la commune d'Ungersheim,
- **2 semaines de classes bleues à venir, du 19 au 30 juin** à la Piscine de Bourtzwiller, pour les élèves de deux classes de l'école maternelle Alphonse Daudet de la commune d'Illzach, et de deux classes mulhousiennes des écoles maternelles Sébastien Bourtz et Pierrefontaine.

A l'issue de ce cycle, 90% des Maîtres-Nageurs Sauveteurs ETAPS (éducateur territorial des activités physiques et sportives) de m2A seront totalement formés aux méthodes de l'Aisance aquatique. Ainsi, ils contribueront pleinement à l'acquisition des compétences aquatiques essentielles pour des baignades sécurisées.



NAGER EN SÉCURITÉ, L'AFFAIRE DE TOUS !

Pour que chacun puisse profiter sereinement de ses équipements aquatiques cet été, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) fait de la sécurité un sujet prioritaire, que ce soit pour ses agents ou pour les usagers.

Un dispositif de formation et de recrutement propre à m2A pour un encadrement de qualité de ses équipements aquatiques

Dans une période de pénurie de Maîtres-Nageurs Sauveteurs sur le territoire national, m2A bénéficie de son dispositif de formation-recrutement mis en place ces dernières années.

Ce dispositif lui permet chaque été de se doter d'un personnel qualifié, dont les Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS) et les surveillants-sauveteurs.



Ainsi, pour anticiper les prochaines saisons, m2A lance sa campagne de formation 2023/2024 au BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) :

- La formation se déroulera durant les vacances d'automne 2023 et d'hiver 2024 (soit 2 semaines).
- Le PSE1 (premiers secours en équipe de niveau 1) est compris dans la formation.
- Pour postuler, il suffit de disposer d'un bon niveau en natation.
- **La formation est prise en charge par m2A** avec un engagement local permettant de s'assurer son premier job d'été en 2024 dans l'un des équipements aquatiques de m2A.
- **Pour tout renseignement, s'adresser aux maîtres-nageurs sauveteurs en poste dans les piscines.**

Inscriptions en ligne du 15 juin au 15 septembre 2023 :

- sur www.m2A.fr/devenir-surveillant-sauveteur/
- Compléter le formulaire en ligne
- Joindre un curriculum vitae (CV) et une lettre de motivation.

Les candidats connaîtront les suites réservées à leur dossier après un entretien et un test de sélection organisé le 30 septembre 2023.

Focus sur le dispositif 2023 de sécurité du Plan d'eau de Reiningue

- **Un partenariat renouvelé avec la Gendarmerie**

m2A et la Gendarmerie nationale reconduisent pour la 3^e année leur partenariat par le renouvellement de la convention de mise à disposition de gendarmes réservistes au Plan d'eau de Reiningue pour la saison estivale 2023.

En effet, m2A, en tant que gestionnaire du site du Plan d'eau de Reiningue, est confrontée chaque été à un afflux massif de personnes sur ce site. Pour prévenir les atteintes aux biens et aux personnes, notamment les week-ends et les jours fériés, m2A a mis en place dès 2021 une collaboration avec la Gendarmerie nationale (communauté de brigades COB de Lutterbach/Morschwiller-le-Bas) afin d'assurer une meilleure sécurisation du Plan d'eau. Au vu du bilan positif, le partenariat est renouvelé.

Le dispositif ainsi mis en place sur le Plan d'eau de Reiningue comprend :

- **du côté de m2A, en fonction de la fréquentation, entre 2 et 4 maîtres-nageurs dont 1 chef de poste (organisation et coordination de la surveillance).**

Ils sont accompagnés d'un agent d'entretien présent de 8h à 18h (accueil, médiation et ramassage des déchets). **Des agents de tranquillité publique (entre 2 et 4) peuvent également être sollicités** par le chef de poste en fonction de la fréquentation estimée (météo, week-end, jour férié...). Parallèlement, des rondes sont organisées par les Brigades vertes et la Gendarmerie.



- **du côté de la Gendarmerie, 2 gendarmes réservistes en renfort durant les week-ends de juillet et d'août, ainsi que les deux jours fériés estivaux**, à raison de 6 heures par jour, les après-midis voire jusqu'en début de soirée si la situation l'exige. Comme tout réserviste, ils bénéficient des attributs des gendarmes et notamment des moyens de dissuasion nécessaires ainsi que d'un lien direct avec la brigade de rattachement en cas de débordement.



L'engagement budgétaire pour m2A est à hauteur de 6 000 € pour la saison 2023.

- **Nouveauté 2023 : une action de prévention au Plan d'eau de Reiningue**

La Fédération française de natation lance l'opération « Nager Grandeur Nature » au niveau national, dont l'objectif est d'organiser et d'assurer le développement de la natation en milieu naturel et de favoriser l'accès aux sports aquatiques, nautiques et subaquatiques.

Plus d'infos sur : www.ffnatation.fr/quest-ce-que-cest



Avec le soutien de m2A (subvention de 1 000 € et mise à disposition à titre gracieux des espaces nécessaires), de la Collectivité européenne d'Alsace et de l'Etat, le Comité du Haut-Rhin de Natation s'associe au club « Section Natation du Trèfle » (SNT) de la MJC d'Ungersheim pour mettre en place cette action au Plan d'eau de Reiningue cet été.

Du 03 au 27 juillet, du lundi au vendredi de 14h à 17h, les enfants de 6 à 12 ans (par groupe de 8 enfants par heure), pourront bénéficier d'une animation gratuite « Nager Grandeur Nature » au Plan d'eau de Reiningue.

Encadrés par l'entraîneur du club SNT, Théo Roehrig, ces séances contribuent à la prévention des noyades en :

- sensibilisant les enfants aux risques de la nage en milieu naturel,
- proposant un premier apprentissage de la natation (en lien avec le dispositif "J'apprends à nager"),
- et en faisant connaître les clubs du territoire pour poursuivre une activité aquatique encadrée tout au long de l'année.

Pour prévenir les noyades, des baigneurs avisés et responsables avant tout !

Outre l'encadrement des professionnels et les actions de formation à l'aisance aquatique et au savoir-nager menées toute l'année auprès des enfants, les premiers acteurs de la prévention sont les baigneurs eux-mêmes, et tout particulièrement les adultes responsables des enfants.

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) renouvelle donc cet été sa campagne de sensibilisation intitulée « Baigneurs vigilants ».

La collectivité souhaite attirer l'attention des utilisateurs de ses équipements sur les dangers de la baignade.

Ainsi, il est rappelé aux adultes leur responsabilité envers les enfants de moins de 10 ans et/ou non nageurs, qui doivent obligatoirement être accompagnés et surveillés, y compris dans un espace de baignade sous la surveillance d'un Maître-Nageur Sauveteur (MNS).



LES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES DE m2A, EN PROFITER EN ÉTÉ ET À LA RENTRÉE !

Toujours à l'écoute de ses 280 000 habitants, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) propose un accueil élargi tout l'été sur ses équipements aquatiques dotés d'espaces extérieurs et prépare dès à présent la rentrée 2023/2024.

Une saison estivale de qualité dans les équipements aquatiques de m2A

A compter du 10 juin 2023, le public pourra profiter pour l'été :

- des équipements aquatiques avec bassins extérieurs de 10h à 19h30 :

- **le Stade Nautique à Mulhouse**, du samedi 10 juin au dimanche 03 septembre inclus,
- **le Centre nautique Ile Napoléon à Habsheim-Rixheim**, du samedi 10 juin au dimanche 10 septembre inclus,
- **le Centre nautique Aquarhin à Ottmarsheim**, du samedi 10 juin au dimanche 03 septembre inclus.



Pour ces 3 équipements aquatiques, en cohérence avec sa politique de transition numérique, m2A reconduit son dispositif de réservation et de paiement d'une entrée unitaire en ligne, sur la plateforme e-services de m2A : e-services.mulhouse-alsace.fr

Ce dispositif permet la réservation et le paiement en ligne d'entrées unitaires (tarif plein uniquement ; les tarifs réduits sont à prendre sur place sur présentation d'un justificatif). Les premiers billets seront donc disponibles pour les créneaux du 10 juin 2023, et les réservations ouvertes dès à présent sur la plateforme e-services de m2A.

- **du Plan d'eau de Reiningue, où les horaires de surveillance de la baignade sont de 11h à 19h**, conformément aux pratiques des usagers du site, du 10 juin au 3 septembre 2023.



Les équipements aquatiques fermés cet été réouvriront leurs portes le lundi 11 septembre 2023. Du 04 au 10 septembre, le public pourra se rendre au Centre nautique Ile Napoléon (tous les abonnements y seront valables).



Des animations au programme de cet été !

m2A propose de nouveau des animations d'accès gratuit sur les espaces verts du Stade Nautique, et des nouveautés 2023 :

- **deux nouveaux terrains de beach-volley accessibles gratuitement aux usagers du Stade Nautique,**
- **une opération « Nager Grandeur Nature » gratuite au Plan d'eau de Reiningue** au mois de juillet (plus d'infos page 6).
- **à compter du lundi 10 juillet, des stages de natation sont proposés aux enfants débutants de 4 à 8 ans,** du lundi au vendredi de 10h15 à 11h00 hors jours fériés, dans le grand bain du Centre nautique Ile Napoléon, avec les Maîtres-Nageurs Sauveteurs formés à l'Aisance aquatique (tarifs et inscriptions via : e-services.mulhouse-alsace.fr).

Une rentrée à préparer dès cet été pour la saison 2023/2024

m2A anticipe la saison 2023/2024 en proposant dès le mois d'août les inscriptions aux leçons de natation et aux activités aquatiques pour la rentrée prochaine. Les inscriptions aux leçons de natation, ainsi qu'aux activités aquatiques seront ouvertes à partir de 10h :

- à compter du mardi 22 août pour les inscriptions aux activités aquatiques,
- à compter du mardi 29 août pour les réinscriptions aux leçons de natation,
- à compter du mardi 5 septembre pour les nouvelles inscriptions aux leçons de natation.

Pour toute information relative aux inscriptions, contacter aux horaires d'ouverture le Centre Nautique Ile Napoléon au 03 89 26 08 60.

m2A renouvelle également son dispositif d'inscription à la séance, qui répond à une attente forte des usagers.

A l'occasion de la saison 2023/2024, m2A lancera également mi-octobre une campagne de sensibilisation sur les règles d'hygiène dans ses équipements aquatiques, à destination du public.

« Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) s'engage pour la pratique aquatique en sécurité de ses 280 000 habitants. Pour y parvenir, l'Agglomération favorise l'aisance aquatique chez les tout-petits et l'acquisition du savoir-nager chez les jeunes avant leur entrée en 6^e, en permettant notamment aux élèves de CM2 de consolider leurs acquis tout l'été grâce à la carte Splash m2A, qui offre un accès gratuit à tous les bassins de l'Agglomération. Pour permettre à tous de profiter sereinement de ses équipements, m2A compte sur la responsabilité des adultes, grâce à sa campagne « Baigneurs vigilants », et sur le partenariat avec la Gendarmerie nationale pour le Plan d'eau de Reiningue. m2A mène également une politique proactive en matière de formation-recrutement de ses agents, pour ne pas subir la pénurie nationale de près de 5 000 Maîtres-Nageurs Sauveteurs cette année. m2A permet ainsi à ses habitants de profiter pleinement d'un ensemble d'équipements et d'encadrement attractifs pour leurs loisirs et leur pratique sportive. m2A, terre de tous les sports ! »

Daniel Bux
Vice-président de m2A
en charge des équipements sportifs et de l'excellence sportive

